

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2015

4/2 - DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 3 – BUDGET PRINCIPAL

1. Section de fonctionnement

Des ajustements de faible portée sont nécessaires en dépenses de fonctionnement pour tenir compte des réalisations effectives de l'exercice. Ces ajustements concernent différents chapitres et s'équilibrent à hauteur de 6 102 €.

D'autre part, un virement entre les sections de fonctionnement et d'investissement (2 200 €) est nécessaire pour permettre l'achat de matériel pédagogique en lien avec les Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP).

2. Section d'investissement

Le vote du Budget Primitif 2015 a eu lieu cette année début février sans reprendre ni le résultat de l'exercice précédent ni les reports (restes à réaliser). La délibération modificative adoptée lors du conseil municipal du 25 juin a intégré la reprise du résultat de l'exercice précédent mais pas les restes à réaliser (287 455,03 € en dépenses d'investissement).

Il convient donc de les intégrer au budget de l'exercice en cours dans le cadre d'une nouvelle décision budgétaire modificative.

En dépenses, cette DBM intègre des compléments d'avances à la SEM-Ville Renouvelée concernant les interventions sur les espaces publics du « Nouveau Mons » et la galerie de l'Europe.

Concernant ces mêmes opérations, il y a lieu d'apurer les avances financières faites à la SEM Ville Renouvelée concernant les mandats des exercices précédents. Comptablement, il s'agit d'inscrire les montants versés aux comptes réels de dépenses d'investissement pour pouvoir, notamment, les rendre éligible au FCTVA sur l'exercice prochain.

Les avances non encore apurées des exercices 2013 & 2014 s'élèvent à 2 097 949,52 € pour les espaces publics du « Nouveau Mons » et à 1 642 477 ,65 € pour la galerie de l'Europe. Leur apurement est constaté par opérations d'ordre budgétaire dans la section d'investissement.

La section d'investissement comporte également le traitement budgétaire et comptable de la cession du réseau câblé de la commune à l'opérateur Numéricable pour la somme de 410 040 €. Cette cession a eu lieu au début de l'année 2014 et a donné lieu à une créance de l'opérateur qui doit la rembourser avec intérêts sur sept exercices à compter d'octobre 2016.

Il est donc nécessaire d'enregistrer le produit de la cession (recette d'investissement) et constater la créance (dépense d'investissement).

Pour s'adapter aux rythmes d'avancement et aux coûts des chantiers, quelques ajustements budgétaires entre projets nécessitant davantage de crédits et ceux pour lesquels la prévision était trop élevée sont nécessaires : +160 000 € pour les travaux de remplacement de la toiture de la salle de Lattre, +50 000 € pour l'aménagement de la Maison des associations compensés par les coûts moins élevés que prévu de la démolition des Mille Roses et des aménagements à l'école La Paix. L'intervention sur le local « espaces verts » au cimetière devrait être réalisée en 2016.

Cette DBM tient compte, en recette, du produit de cession de la parcelle C1 qui sera réalisée avant la fin de l'année (580 000 €).

Enfin, des apurements de dépenses liés à l'inventaire (transfert de compte à compte par opération d'ordre budgétaire) sont à effectuer pour 8 052,75 €.

La Décision Modificative n° 3 du Budget Principal 2015 de la Ville s'équilibre ainsi en dépenses et recettes :

- en section de fonctionnement à : **0,00 €**
- en section d'investissement à : **+ 4 740 719,92 €**

BUDGET PRINCIPAL 2015							
DECISION MODIFICATIVE N°3							
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES REELLES NOUVELLES				RECETTES REELLES NOUVELLES			
Opération	Imputation	libellé	montant	Opération	Imputation	libellé	montant
NAP	Chapitre 920						
	92024 6232	Fêtes et cérémonies - ajustement	2 751,00				
	92024 6257	Réceptions - ajustement	3 351,00				
	Chapitre 923						
	92311 6236	Catalogues et imprimés - ajustement	-477,00				
	92321 6236	Catalogues et imprimés - ajustement	-188,00				
	92331 6236	Catalogues et imprimés - ajustement	-586,00				
	92331 6257	Réceptions - ajustement	-30,00				
	Chapitre 922						
	92213 6068	Matériel pédagogique - ajustement	-2 200,00				
	Chapitre 924						
	92414 6236	Catalogues et imprimés - ajustement	-152,00				
	92421 6236	Catalogues et imprimés - ajustement	-975,00				
	Chapitre 926						
	9261 6232	Fêtes et cérémonies - ajustement	-270,00				
	9261 6236	Catalogues et imprimés - ajustement	-124,00				
	Chapitre 928						
	92824 611	Contrat de prestations de services - ajustement	-3 300,00				
			sous-total	-2 200,00			sous-total
DEPENSES D'ORDRE				RECETTES D'ORDRE			
Opération	Imputation	libellé	montant	Opération	Imputation	libellé	montant
	Chapitre 939						
	nature 023	Virement à la section d'investissement	2 200,00				
		sous-total	2 200,00			sous-total	0,00
FONCTIONNEMENT DEPENSES TOTAL GENERAL			0,00	FONCTIONNEMENT RECETTES TOTAL GENERAL			0,00

INVESTISSEMENT										
DEPENSES REELLES NOUVELLES				RECETTES REELLES NOUVELLES						
Opération	Imputation	libellé	montant	Opération	Imputation	libellé	montant			
02517	Chapitre 900				nature 024	Chapitre 95				
	90020 2051	Intégration restes à réaliser 2014	1 032,00	Produit de cession du réseau câblé		410 040,00				
	90020 21311	Intégration restes à réaliser 2014	1 271,39	Vente de l'espace C1 centralité		580 000,00				
	90020 2158	Intégration restes à réaliser 2014	2 378,57							
	90020 2182	Intégration restes à réaliser 2014	21 562,11							
	90020 2183	Intégration restes à réaliser 2014	168,10							
	90020 2184	Intégration restes à réaliser 2014	2 097,32							
	90025 2031	Intégration restes à réaliser 2014	570,00							
	90025 2313	Maison des asso. - complément	50 000,00							
	Chapitre 901									
	90112 2031	Intégration restes à réaliser 2014	7 578,00							
	90112 2188	Intégration restes à réaliser 2014	7 076,54							
	Chapitre 902									
	90213 21312	Intégration restes à réaliser 2014	16 550,83							
	90213 2183	Intégration restes à réaliser 2014	836,12							
	90213 2184	Intégration restes à réaliser 2014	4 628,02							
	90213 2188	Intégration restes à réaliser 2014	285,60							
	90213 2188	Matériel pédagogique - ajustement	2 200,00							
	90213 2313	Intégration restes à réaliser 2014	2 423,75							
	90213 2313	Sanitaires école La Paix - ajustement	-60 000,00							
	90213 21534	Transfo école des Provinces - ajustement	-15 000,00							
90251 2184	Matériel scolaire - ajustement	8 600,00								
Chapitre 903										
9033 21538	Réseau gaz Fort - complément	15 000,00								
Chapitre 904										
90413 21318	Intégration restes à réaliser 2014	2 093,57								
90413 2188	Intégration restes à réaliser 2014	1 159,67								
90414 21318	Intégration restes à réaliser 2014	31 819,20								
90414 21318	Toiture salle Delattre - complément	160 000,00								
Chapitre 906										
9061 2313	Démolition Mille Roses - ajustement	-100 000,00								
9063 21318	Intégration restes à réaliser 2014	1 338,00								
9063 2764	Constatation de la créance sur Numericable	410 040,00								
9064 2184	Intégration restes à réaliser 2014	1 752,38								
9064 2188	Intégration restes à réaliser 2014	2 006,69								
Chapitre 908										
90814 21533	Intégration restes à réaliser 2014	967,68								
90814 21534	Intégration restes à réaliser 2014	37 420,97								
90822 238	Avances SEM centralité - complément	175 000,00								
90823 21318	Local EV cimetiére - ajustement	-50 000,00								
90823 2158	Intégration restes à réaliser 2014	4 654,80								
90824 2128	Intégration restes à réaliser 2014	4 532,76								
90824 21532	Intégration restes à réaliser 2014	6 856,07								
90824 21534	Intégration restes à réaliser 2014	17 935,21								
90824 21538	Intégration restes à réaliser 2014	36 263,64								
90824 2313	Intégration restes à réaliser 2014	62 216,04								
90824 2315	Intégration restes à réaliser 2014	7 980,00								
90824 238	Avances SEM galerie Europe - complément	108 944,97								
			sous-total				sous-total	990 040,00		
DEPENSES D'ORDRE				RECETTES D'ORDRE						
Opération	Imputation	libellé	montant	Opération	Imputation	libellé	montant			
2138	Chapitre 910			2138	Chapitre 910					
	nature 2113	Apurement avances SEM en terrains aménagés - Galerie	23 897,86		nature 21312	Apurement dépenses pour l'inventaire	215,28			
	nature 2115	Apurement avances SEM en terrains bâtis - Galerie Europe	409 719,38		nature 2313	Apurement dépenses pour l'inventaire	7 837,47			
	nature 2121	Apurement avances SEM en plantations - requalification	653 270,25		nature 238	Apurement avances SEM jusqu'en décembre 2014 - Galerie	1 642 477,65			
	nature 2128	Apurement avances SEM en aménagements de terrains -	207 003,85		nature 238	Apurement avances SEM jusqu'en décembre 2014 -	2 097 949,52			
	nature 21312	Apurement dépenses pour l'inventaire	7 837,47		Chapitre 919					
	nature 21318	Apurement dépenses pour l'inventaire	215,28		nature 021	Virement de la section de fonctionnement	2 200,00			
	nature 2138	Apurement avances SEM en autres constructions - Galerie Europe	1 208 860,41							
	nature 2151	Apurement avances SEM en réseaux de voirie - requalification espaces publics nouveau Mons	262 746,80							
	nature 2152	Apurement avances SEM en installations de voirie - requalification espaces publics nouveau Mons	34 389,96							
	nature 21534	Apurement avances SEM en réseaux d'électrification - requalification espaces publics nouveau Mons	940 538,66							
					sous-total				sous-total	3 750 679,92
	INVESTISSEMENT DEPENSES TOTAL GENERAL				4 740 719,92	INVESTISSEMENT RECETTES TOTAL GENERAL			4 740 719,92	